

ABONNEMENT.
 Par an... 30 fr.
 Six mois... 16
 Trois mois... 8
 En avant... 35 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne... 50 c.
 Réclames... 30
 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Le droit de refus de la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et le droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE & Co,
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 Octobre 1876.

L'OBSTACLE.

Dans la dernière livraison du *Correspondant*, M. Léopold de Gaillard donne aux républicains radicaux une leçon dont ceux-ci ne profiteront pas. En leur montrant que la guerre acharnée qu'ils font à toute idée religieuse, ne doit pas s'attendre à les convertir. Chez la plupart, la haine de Dieu et de tout ce qui le rappelle est la cause de leur amour pour la République.

Un étranger arrivant de loin, et qui lierait pour la première fois nos journaux de gauche, croirait sans hésiter que la France est au lendemain de la plus implacable tyrannie théocratique. Dans sa naïve indignation, il chercherait sur nos places publiques la trace des récents bûchers et demanderait de visiter le cachot où Torquemada expie ses crimes. Comme on ne pourrait lui montrer que le coin de la Roquette où furent fusillés le dernier archevêque de Paris et ses compagnons de captivité, l'impasse de la barrière d'Italie où les démocrates se livrèrent au plaisir d'une chasse à courre sur les dominicains d'Arcueil, l'angle de la rue Haxo où une citoyenne perçait d'un poignard emmanché dans un calembour les entrailles d'un vieux prêtre, et tant d'autres lieux inondés du sang de nos martyrs, cet étranger, disons-nous, serait à coup sûr d'autant plus troublé qu'il comprendrait moins, et la fauteur anti-cléricale des partisans de la République ne lui paraîtrait qu'un frivole phénomène à étudier.

Peut-être, dirait-il, le clergé a-t-il ameué tant de haines contre lui, en exerçant sur le gouvernement un ascendant despotique? Peut-être a-t-il amassé de scandaleux trésors aux dépens du pauvre peuple exploité

dans son travail, abandonné dans sa détresse. — Mais on lui mettrait sous les yeux la tradition constante de l'Église, si opportunément rappelée hier par Mgr l'évêque de Gap; on lui montrerait le décret du 2 novembre 1789, qui met les biens du clergé à la disposition de la nation; on lui expliquerait comment le faible dédommagement promis par le même décret n'est pas même intégralement payé, combien de lois sont intervenues pour faire obstacle aux libéralités pieuses, quelle admirable moisson de bonnes œuvres ne cesse cependant de lever et de mûrir au souffle de la religion, et de quel subit accroissement de misère serait fatalement suivie la suppression du budget des cultes, qui est avant tout le budget des pauvres! Je ne parle pas pour cette fois des intérêts de l'instruction populaire, absolument sacrifiés par la destruction sans cesse réclamée de ces pépinières d'instituteurs qu'on appelle les congrégations enseignantes, et je vous laisse à penser si notre étranger ne croirait pas être tombé chez un peuple de fous.

» Le cas est en effet monstrueux et vaut la peine qu'on s'y arrête...

» Cette fièvre chaude d'impiété qu'on avait crue apaisée en 1848, et que nous avons vu reprendre et se donner carrière dans les journaux de l'empire, n'en est plus à compter ses accès depuis nos désastres. Il est même curieux d'observer qu'elle a suivi comme eux le plus triste et le plus persévérant *crescendo*. Je me souviens encore de quel étonnement je fus saisi lorsque, à la première nouvelle de Reischaffen, j'entendis répéter à tous les coins de rue de la capitale, et encore en plein empire, cette haineuse et stupide ritournelle : « Il faut embrigader les prêtres et les envoyer contre les Prussiens... » Quelques semaines après, c'est la catastrophe de Sedan, — vite, dépendons le Christ dans nos écoles, et proclamons la déchéance de Dieu en même temps que celle de l'empereur! — Strasbourg est pris! Bazaine a rendu Metz! — Vite une émeute pour jeter bas à son tour ce gouvernement du 4 septembre qui ne com-

prend pas sa mission et refuse de laisser fusiller les prêtres! — Les Prussiens sont rentrés à Orléans! Notre victoire de Coulmiers est annihilée! — Consolons-nous du moins en insultant, comme ami des Prussiens, ce noble évêque que les Prussiens ont gardé prisonnier dans son palais et sur lequel un bachi-bouzouk germanique a osé lever la main! — La paix est conclue; la France, impuissante et mutilée, tombe, pour longtemps peut-être, de son piédestal de grande nation. — Alors c'est la Commune, avec le pillage des églises et les hécatombes de religieux!

» On voit le système; rendre à Dieu les coups que la patrie reçoit des Prussiens. Et cela ne manque pas d'une certaine logique impie et farouche, car c'est bien Dieu qui nous frappa! Mais, je le demande, a-t-on vu quelque chose de pareil dans aucune histoire? Un peuple vaincu qui renverse les statues de ses dieux! est-ce du moins pour en jeter les débris à la face de l'ennemi? Non, c'est pour s'en faire des armes de guerre civile! Ah! nous ne comprenons que trop maintenant la joyeuse et sinistre assurance de nos envahisseurs. Ils pouvaient croire n'avoir mis en déroute qu'une armée; c'était la nation elle-même qui s'effondrait, qui se livrait, qui s'achevait devant eux!

» Et, chose plus incompréhensible peut-être, aucune de ces honteuses leçons ne semble nous avoir servi. La rage antireligieuse des radicaux ne s'est épuisée ni dans le sang de ses victimes ni dans la baye de ses invectives quotidiennes. Ouvrez leurs journaux, écoutez leurs orateurs; ce sont les mêmes inventions, les mêmes calomnies, les mêmes infamies tant de fois confondues, le même soin perfide de travestir tous les incidents de la politique en questions religieuses. Être catholique, c'est un titre d'exclusion dans la France du dix-neuvième siècle, comme c'en était un dans l'Angleterre d'Henri VIII et d'Elisabeth. On se dirait à la veille de la Commune et l'on en est au lendemain! Si le parti républicain s'imaginait faire ainsi des prosélytes à la République, s'il compte que la nation va devenir semblable à lui, il s'illu-

sionne étrangement. Elle peut, pour un temps, le laisser faire; voilà tout. Mais un parti que la nation laisse marcher seul ne va pas loin.

» Le danger de cette situation n'a pas échappé à tous les républicains. Je sais plus d'un opportuniste, très-indifférent pour son compte aux choses de la foi, et qui voudrait pouvoir modérer l'emportement de ses journaux contre toutes les croyances et tous les cultes. Ceux-là pensent avec nous que la fatalité de la République est aujourd'hui dans la passion antireligieuse des républicains, comme elle était, il y a 26 ans, dans leur passion antisociale. Mais une objection toute pratique les entrave dans leurs éloquentes intentions. On ne tient le gouvernement qu'à la condition de tenir le suffrage universel. Or, comment continuer à répondre de ce dernier, si l'on ne laisse aux habiles du parti aucun moyen d'agir sur lui, aucun licou pour le mener en laisse? M. Gambetta — et il aurait bien dû avoir le courage d'aller répéter cette déclaration au congrès ouvrier — s'est écrié un jour : « De question sociale, il n'y en a pas! » Mais il a eu soin d'ajouter peu après : « Il faut extirper la lèpre dévorante du clergé! » A la bonne heure! voilà une politique, odieuse sans doute, mais féconde en résultats.

» D'une part, on rassure le bourgeois en retirant dans la coulisse le fantôme cornu du socialisme; de l'autre, on amuse ce même bourgeois et on caresse la plus violente des passions révolutionnaires en remettant au premier plan le masque grimacant de Voltaire. Mais supposez que, par un prodige de raison ou de discipline, la politique de la guerre au clergé vienne à disparaître ou à s'humaniser comme la politique de la guerre au capital, et dites-moi ce que pourra trouver un candidat républicain pour entraîner les masses. Que dire, que livrer, que promettre pour le lendemain de son élection? Quoi! on nous a déjà retiré presque complètement les nobles, les riches, les patrons; et voilà qu'on nous interdit de manger du prêtre et du jésuite! Mais vous voulez donc que l'éloquence de nos orateurs tarisse

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES AILES D'ICARE.

L'impasse de Bastour est une espèce de ruelle couvrant sur la rue Saint-Denis, et presque exclusivement habitée par des ouvriers en chambre, c'est-à-dire fabricant chez eux et à leur compte.

A Paris, l'industrie de l'ouvrier en chambre est une des plus importantes et des plus difficiles. Réussissant sur lui seul les charges du fabricant et du salarié, obligé, comme le premier, de faire les avances, d'ouvrir des crédits, de supporter des faillites, et, comme le second, de travailler sans relâche, il se débat péniblement contre des obligations si multipliées.

Mais ces difficultés mêmes lui donnent une activité et un esprit d'ordre que l'on trouve rarement parmi les autres travailleurs.

La liberté du labeur, la responsabilité acceptée envers les autres et envers lui-même, le sentiment que son zèle finira par assurer son avenir, tout

contribue à le relever, à l'encourager, et, s'il fait une plus grande dépense de force, c'est, pour l'ordinaire, au profit de son intelligence et de sa moralité.

Etienne et Francis Lefèvre pouvaient être cités comme exemple à l'appui de cette opinion.

Établis depuis cinq ans dans l'impasse de Bastour, ils avaient eu à subir de cruelles privations, et tous leurs efforts n'avaient encore pu les mettre à la tête d'un capital suffisant pour fabriquer à l'aise; mais l'indépendance du travail et l'espoir de la réussite les soutenaient dans leur rude tâche.

Ils devenaient chaque jour plus industrieux, plus confiants; car la lutte, qui aigrit les faibles ou les lâches, ne fait qu'assoupir les vaillants.

Tous deux étaient cousins et avaient pris à leur charge, depuis plusieurs années, une vieille parente paralytique nommée Marthe, qu'ils appelaient, par amitié, du nom de grand-mère.

Marthe ne pouvait ni parler ni remuer; mais ses pensées se traduisaient dans ses yeux en expressions éloquentes que les deux cousins s'étaient habitués à comprendre.

Selon qu'ils accomplissaient leurs devoirs avec plus ou moins de zèle, l'œil de Marthe était triste ou riant; c'était comme un miroir de leur conscience; ils y lisaient le jugement qu'ils devaient porter sur eux-mêmes.

Du reste, leur existence était trop régulière pour

ramener souvent un sombre nuage sur le regard de la grand-mère.

Leur principal plaisir, après les heures de travail, était la lecture. Ils repassaient pour la vingtième fois, quelques volumes dépareillés de nos poètes, achetés aux étalagistes en plein vent, ou répétaient, à l'anton, quelques-unes de nos chansons nationales.

Eux-mêmes s'essayerent bientôt à soumettre leurs inspirations aux lois du rythme, et ces essais, d'abord grossiers, prirent insensiblement une forme plus nette et plus vive.

Le souffle qui faisait éclore depuis quelques années tant de poètes-ouvriers sur tous les points de la France avait aussi traversé l'impasse de Bastour et allumé la verve des deux cousins.

Celle d'Etienne était plus sobre, mais plus ferme; celle de Francis, plus colorée, plus impétueuse.

Insensiblement l'inspiration, qu'il avait d'abord ajournée aux heures de loisir, empiéta sur son travail; emporté par le charme de cette ivresse intellectuelle, il oubliait les commandes promises, son poinçon demeurait inactif sur le métal, et chaque soir il se trouvait avoir fait moins de ciselures et plus de vers.

Etienne l'avertissait quelquefois, mais bien doucement, car lui-même aimait à entendre réciter les strophes composées par Francis; il y applaudissait avec cette chaleur naïve des admirations que la

jalousie ne refroidit point, et il encourageait imprudemment un ardeur qu'il eût mieux valu contenir.

En rentrant un jour de plusieurs courses chez les marchands qui le faisaient travailler, il apprit que l'un d'eux était venu chercher Francis pour quelques réparations à une riche armure que le propriétaire ne voulait point laisser sortir de son cabinet.

Le jeune ouvrier fut plusieurs heures absent; mais il arriva enfin halestant et l'œil enflammé.

Du plus loin qu'il aperçut son cousin, il lui cria : — Je viens de chez lui! Je l'ai vu!

— Qui cela? demanda Etienne.

Le jeune ouvrier nomma un des écrivains les plus célèbres de l'époque, celui dont les œuvres avaient toujours occupé la première place dans la petite bibliothèque des deux cousins.

Etienne ne put retenir un cri. — Où l'as-tu vu, comment, à quel propos? reprit-il vivement.

— A propos d'une armure qu'il voulait faire réparer, répondit Francis.

— Quoi! c'était lui?

— Et je lui ai parlé!

— Toi?

— J'ai fait mieux, je lui ai écrit.

— Comment?

— Oui; après avoir remis en état les pièces dé-

subitement, que nos amis des faubourgs ne viennent plus au scrutin et que nos journaux meurent d'inanition !

Malgré les dispositions pacifiques de quelques sages, je crains donc que l'intérêt électoral, le *primo vivere* du parti, ne l'emporte sur toute autre considération, et que la polémique d'intolérance et d'impunité ne continue plus furieuse que jamais. »

CAPITULARD.

Nous lisons dans l'Univers :

Une expression nouvelle s'est introduite dans la langue française; elle est peu courtoise et l'Académie refusera le droit de bourgeoisie au mot *Capitulard*.

Il est né dans la Cour-des-Miracles. Son père fut quelque malandrin fuyant les verrous aux heures où la République naissante jetait ses premiers cris. C'était le 4 septembre 1870, jour de deuil pour la patrie, jour de fête pour le Prussien et le républicain. Mais le Prussien ne mit jamais en doute la valeur des soldats de la France.

Le roi Guillaume, voyant les charges désespérées de nos cavaliers sur le champ de bataille de Sedan, s'écria : *Oh ! les braves gens !* Les Prussiens furent émus pour les braves gens sans cesser de les estimer.

Pendant que les rues de Berlin retentissaient des cris de triomphe, le mot du roi de Prusse se prononçait tout haut. A la même heure, les carrefours de Paris étaient sillonnés par des bandes joyeuses qui saluaient la République en insultant l'agonie de l'armée.

Ce fut alors que, pour la première fois, le mot *capitulard* déchira nos oreilles et tomba sur notre cœur pour y laisser une éternelle blessure.

L'ennemi marchait à pas précipités sur la capitale de la France. Des branches de laurier ombrageaient le casque des vainqueurs. Ils entraient dans nos villes comme César chez les barbares, sans respect pour les magistrats, sans pitié pour les habitants. La liberté du peuple français, sa richesse, sa dignité étaient foulés aux pieds de la soldatesque. A tous les horizons, de longues colonnes de fumée annonçaient l'incendie. Les troupes errantes s'égarèrent dans la plaine; nos églises étaient souillées et nos prêtres insultés jusqu'à la mort.

Les mots : *Capitulards ! et Vive la République !* retentirent en même temps comme pour saluer cette marche de conquérant. Les *braves gens* de Sedan ne furent à Paris que des *capitulards*.

Le libéralisme reprochait à la Restauration d'être sortie des fourgons de l'étranger. D'où sort donc la République ?

Quelles que soient les opinions d'un Français sur la forme du gouvernement de son pays, ce Français, s'il a dans les veines le sang patriotique, doit sentir la rougeur lui monter au visage lorsqu'il se souvient que tous les pouvoirs publics ont été renversés en présence de l'ennemi et au profit de l'ennemi.

Par un seul mot on a voulu flétrir l'armée et la déshonorer; en lui enlevant son prestige, on a voulu arracher ce qui restait de force morale à notre France malheureuse.

Pendant que retentissait à Paris le mot *capitulard*, de longues files de prisonniers, sans chaussures, les uniformes en lambeaux, pâles et fiévreux, se traînaient dans la neige sanglante comme de vils troupeaux, ils allaient en captifs vers la terre étrangère.

Ils étaient là, vos pères, vos frères, vos enfants. La France leur avait demandé leur sang et leur vie, et nul ne manquait à l'appel. Trahis par la fortune, ils s'éloignaient de la patrie l'âme brisée et le corps endolori.

Dieu leur a fait la grâce de ne pas entendre ce cri sinistre, stupide, haineux et lâche de *capitulard*.

Sait-on bien qui étaient ces hommes ? Les uns avaient franchi les monts de la Kabylie, les autres, à travers les océans, portaient les armes de la France aux confins de la Chine et aux rivages du Mexique, presque tous étaient des tranchées de Sébastopol et de l'assaut de Malakoff. Ceux-ci étaient sortis sanglants de la mêlée de Magenta, ceux-là revenaient miraculeusement de Solferino.

La veille, ils combattaient à Sarrebrück, à Wissembourg, à Forbach et chargeaient à Frœschwiller.

Leurs compagnons, les *capitulards* du lendemain, tombaient à Borny, à Gravelotte, à Saint-Privat, à Noisseville.

Ceux que vous nommez les *capitulards* ont fait perdre à l'ennemi, en quelques jours, 76,000 combattants, tandis que le siège de Paris, les armées de la Loire, de l'Est et du Nord, n'ont mis à terre, pendant de longs mois, que 54,000 Allemands tués ou blessés.

Voilà donc ces hommes qui méritaient le respect et la reconnaissance, et que l'insulte poursuit sur la paille des prisons.

Quelle a été leur vengeance ? Ils ont repris de nouvelles armes en revoyant la patrie; avant même de rentrer dans leurs villages, ils ont conquis Paris sur l'une des fractions de la République. Les gens de la Commune ont capitulé devant eux, et ils ont rendus à la France sa capitale souillée, mutilée, couverte des ruines de l'incendie et des hontes du pillage.

Quelques années se sont écoulées, et ceux que l'on cherchait à flétrir par le mot de *capitulard* ont disparu de l'armée soudainement renouvelée.

Où sont-ils donc, ces hommes qui ont tant souffert ?

Vous les rencontrerez tous les jours aux villes et aux champs; ils peuplent les ateliers de l'industrie et creusent les sillons de nos plaines. Ouvriers et cultivateurs, ils travaillent bravement pour leurs jeunes familles, et le repos du foyer cicatrise leurs blessures. Le soir, à la veillée, ils racontent leurs douleurs, dont la plus grande est ce mot infâme qu'un parti politique n'a pas craint de prononcer sans en peser les conséquences.

Les hommes du monde, les lettrés et les gazetiers, qui dirigent l'opinion, ignorent combien le mot *capitulard* a laissé de cruels souvenirs dans les ateliers et les chaumières. Des natures simples et naïves se sont mises en révolte contre ce cynisme d'ingratitude. Dans la confusion des idées, l'injure a pris une teinte républicaine, et l'amour-propre s'unissant à la dignité a transformé l'insulté en ennemi de l'insulteur.

L'armée entière a été atteinte dans son honneur;

elle a tressailli en sentant le fer rouge imprimé sur son front.

Les factions politiques, lorsqu'elles arrivent au pouvoir, par hasard ou par audace, sont donc soudainement aveugles ? Comment, vous ne voyez pas que ce mot *capitulard* atteint toute la France ? Les vieillards, les femmes et les enfants en sont frappés dans leurs affections les plus sacrées et les plus saintes. Les femmes frémissent dans leurs corps et dans leurs âmes.

Cependant ce cri poursuit encore l'armée. Le jeune soldat qui porte l'uniforme pour la première fois est traité de *capitulard* par les modernes montagnards. Les girondins protestent timidement. Ce cri infâme n'est pas sorti pour la première fois du camp des monarchistes, et chacun sait d'où il vient et quelle est la pensée qu'il traduit.

Si nous voulions ici régler les comptes des uns et des autres, nous prouverions historiquement de quel côté se trouvent le courage, le dévouement, le service et le patriotisme.

Pendant le siège de Paris, les bataillons les plus chauds en républicanisme ont été les moins belliqueux. Nous n'en donnerons qu'une preuve, empruntée aux annales du 200^e bataillon de la garde nationale, renommé pour ses principes démocratiques et sociaux.

M. Clément Thomas, ardent républicain, et qui plus tard fut massacré par ses anciens subordonnés, écrivait au gouverneur de Paris, le 17 décembre 1870 : « Monsieur le gouverneur, le 200^e bataillon est parti aujourd'hui de Paris pour aller occuper les avant-postes de Créteil. Je reçois de M. le général commandant supérieur à Vincennes la dépêche suivante : « Chef de bataillon du 200^e » ivre ! la moitié au moins des hommes ivres !! » impossible d'assurer le service. Obligation de faire relever leurs postes. » Dans ces conditions, la garde nationale est une fatigue et un danger de plus... »

Tels sont les hommes qui ont lancé à la face des soldats de Sedan et de Metz les mots de *capitulards*. Si ces hommes avaient jeté les yeux sur le champ de bataille de Sedan, ils y auraient vu dix mille morts et quinze mille blessés.

Mais leurs regards se tournaient vers l'armée prussienne dont ils se faisaient les alliés, afin de saisir le pouvoir et de disposer du budget.

Oui, nous sommes en droit de leur dire : Nous avons été vaincus avec la France, tandis que vous étiez victorieux avec la Prusse.

L'histoire des peuples n'offre pas un spectacle aussi lamentable.

Insensés seraient les hommes qui pourraient penser un seul instant que l'armée française peut jamais oublier l'accusation de lâcheté. Le mot *capitulard* résonne la nuit dans les casernes et dans les camps, il trouble le sommeil des soldats, il trouve des échos dans nos campagnes. Tous, soldats et villageois, savent de quel côté le premier cri s'est élevé. Le châtiment est inévitable.

Parmi les solennités de la Rome antique, on cite le triomphe des généraux vainqueurs. Depuis le Champ-de-Mars jusqu'au Capitole, en suivant la Voie Sacrée, le triomphateur était entouré de son armée qui entonnait des hymnes à la louange du général. Des esclaves en désordre entouraient le char, jetaient au triomphateur d'injurieuses paro-

à graver le cuivre et l'acier, quand Dieu les avait évidemment destinés à une plus haute mission; qu'ils devaient donner à la France un Burns et un Wordsworth; que, pour sa part, il voulait les mettre à leur place, comme Jupiter l'avait fait autrefois des jumeaux de la Fable.

Il ajouta que, dès maintenant, il se chargeait de la vente de leurs vers, et il ne se retira qu'après être convenu du jour où ils reviendraient pour lui apporter leurs manuscrits.

Restés seuls, les deux cousins s'abandonnèrent à des éclats de joie dont le bruit arriva jusqu'à la seconde chambre où se tenait la tante Marthe.

Elle voulut connaître la cause de ces transports, et Francis se mit à lui raconter avec exaltation le bonheur qui leur arrivait.

Mais, à sa grande surprise, la vieille femme ne donna aucun signe de satisfaction.

— Elle n'a point compris ! dit-il tout bas à Etienne.

— Crois-tu ? demanda celui-ci.

— Ne vois-tu pas qu'elle ne nous adresse aucune félicitation ?

Etienne regarda la grand-mère, qui paraissait toute pensif, et lui-même devint plus sérieux.

Francis passa une partie de la nuit à réunir ses poésies ou à les corriger; lorsqu'il se réveilla le lendemain, il pensait trouver son cousin livré à la même occupation; mais, à sa grande surprise, il

montées, j'ai improvisé six strophes que j'ai griffonnées à la hâte sur une de nos factures, et que j'ai déposée dans le gantelet.

— Et il les a lues ?

— C'est-à-dire qu'il les lira, car je suis reparti tout de suite.

Cette aventure fut un sujet de conversation pour les deux ouvriers pendant toute la soirée.

Ils se représentaient la surprise de l'académicien en trouvant cette improvisation poétique.

Peut-être écrirait-il à Francis, peut-être le demanderait-il à le revoir.

Etienne enviait le bonheur de son cousin, et lui demandait mille détails. Il voulait connaître la taille, l'air, le son de voix de son auteur favori; il se fit répéter dix fois les paroles du grand poète jusque dans la manière d'ordonner la réparation d'une armure.

Le lendemain, la conversation revint sur le même sujet.

Tout en travaillant devant leurs établis, les cousins répétaient les plus beaux passages de l'illustre écrivain dont ils savaient presque tous les vers par cœur; puis, enivrés par cette mélodie, ils commencèrent à répéter leurs propres chants avec cette chaleur que l'on met à faire valoir ses œuvres.

Trois coups frappés à la porte les interrompirent.

Francis se retourna et cria d'entrer.

Mais en apercevant le visiteur arrêté sur le seuil, il laissa tomber l'outil qu'il tenait.

C'était le propriétaire de l'armure lui-même.

A son nom, balbutié par le jeune ouvrier, Etienne se leva d'un bond, et se découvrit avec une exclamation d'étonnement et de joie qui en disait plus que toutes les paroles. L'homme célèbre salua gracieusement.

— C'est bien vous que je cherchais, dit-il en reconnaissant Francis; je viens vous remercier, monsieur, des beaux vers que vous m'avez laissés hier comme carte de visite.

Francis, troublé, s'excusa de sa hardiesse, tandis qu'Etienne avançait une chaise à l'illustre visiteur.

Il fallut quelque temps pour que les deux cousins pussent se remettre de leur émotion; mais ils y furent aidés par la bienveillance chaleureuse du poète, qui avait été sérieusement frappé de strophes écrites la veille par Francis.

Il interrogea celui-ci avec un empressement qui ne tarda pas à l'enhardir.

Le jeune ouvrier raconta comment lui et son cousin étaient arrivés à rythmer leurs pensées et à acquiescer cette forme du vers d'abord si rebelle.

L'académicien voulut entendre leurs compositions les plus récentes, et parut saisi d'un véritable enthousiasme.

Il déclara que tous deux ne pouvaient continuer

les. C'était la coutume romaine, afin de rappeler au chef qu'il était homme.

Plus vils que les esclaves de l'antiquité, nos ennemis n'ont plus d'injures pour le triomphateur. Ils ne savent qu'insulter au malheur.

Tribunaux.

LE CONSEIL DE GUERRE (siège à Paris).
Présidence de M. Jourdain, colonel de brigade.

Audience du 19 octobre.

UN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR, ACCUSÉ D'AVOIR VOLÉ AU PRÉJUDICE DE SES CAMARADES.

Cette affaire avait attiré une foule de curieux, qui se pressaient dans la salle d'audience du 2^e Conseil de guerre. On remarquait dans l'enceinte réservée au Conseil les jeunes officiers, les anciens camarades de l'accusé, qui viennent servir de témoins dans cette triste affaire.

Philippe est introduit. C'est un jeune homme de petite taille, brun, à la figure énergique. Il est revêtu de son costume de lève de Saint-Cyr et porte les galons de grade de caporal. Son attitude est modeste et il tient à la main un mouchoir qu'il essuie fréquemment à ses yeux.

M. Bailly, commissaire du gouvernement, occupe le siège du ministère public.

M^e Albert Danet, avocat, est au banc de défense.

Nous croyons devoir reproduire le résumé publié par le *Soleil* sur cette triste affaire.

« Nous venons d'assister au dénouement d'une affaire autour de laquelle certains grands journaux ont déjà fait tant de bruit et que nous avons en vain gardé de raconter à l'avance. On se souvient, en effet, d'un récit fantaisiste, emprunté à une feuille du midi de la France, et d'après lequel un caporal-élève de Saint-Cyr, convaincu de trahison, les aurait avoués avec un cynisme révoltant. »

« Le dramatique de la découverte, les sieurs... invraisemblances, des impossibilités même, nous paraissent faire ménage avec la « rigoureuse exactitude » dont se piquait l'article reproduit dans le *Vie élégante*, de Nice. Nous répugnons à croire, enfin, qu'un jeune homme intelligent et instruit eût comblé la mesure de perversité par la phrase monstrueuse qui lui est attribuée, langage de faubourien ivre ou souteneur chonté, jetant bien gratuitement sur une accusation déjà formidable en elle-même un jour des plus fâcheux et des plus inexacts. »

« L'honnêteté, la générosité, dit le commissaire du gouvernement, commandent à ceux qui ont entre les mains la puissance d'une immense publicité, de ne pas pecter un prévenu sur le compte de la justice n'a pas encore statué, de ne pas vrer à des lecteurs avides de scandales que des faits établis, et non des racontars où l'ignoble, faussement inventé, le dé-

l'aperçut devant son établi.

— Eh bien ! s'écria-t-il, que fais-tu donc là ?
— J'achève la commande que nous devons terminer ce soir, répondit Etienne.

— Une commande ! répéta Francis; mais, malheureux ! tu as donc oublié que nous avons commandé de métal !

— Non pas moi, reprit tranquillement le jeune ouvrier.

— Que veux-tu dire ?

— Que j'ai réfléchi, depuis hier, cousin, et que tout bien considéré, j'aime mieux rester ce que je suis.

Francis recula stupéfait.

— Parles-tu sérieusement ? s'écria-t-il. Lorsqu'un grand génie nous ouvre une nouvelle carrière, tu refuses d'y entrer ! Tu préfères le travail de la machine et de la bête de somme à celui du penseur ? On t'offre une place parmi les rois de l'intelligence, et tu persistes à rester dans les derniers rangs ?

— Parce qu'aux derniers rangs ma place est faite, répondit Etienne, parce que j'y suis par ma capacité, parce qu'enfin toute mon éducation a été celle d'un ouvrier et non d'un homme de lettres...
(La suite au prochain numéro.)

» pète à l'absurde. Pas un militaire n'a lu sans hausser les épaules l'histoire de de toute cette promotion impatiente, haletante, épiaut les moindres mouvements d'un coquin impassible, et ces petits entrefilets d'attendrissement, et cette nomenclature d'engins de destruction.

» Tout le monde sait, en effet, que les élèves sortent individuellement, chaque jour, au fur et à mesure de l'issue de leurs examens ; que les armes ont été versées au magasin, et que d'ailleurs le revolver n'est pas une arme habituelle laissée à la disposition de chacun, qu'enfin un dortoir, à Saint-Cyr, n'est pas l'officine d'un marchand de poisons.

» Après avoir emprunté au ministère public cette algarade adressée à des reporters mal informés, rentrons dans l'accusation même et notons les charges qui pèsent sur le prévenu.

» Philippot est né en 1853 ; il est enfant naturel reconnu à sa naissance par un officier. Confié à l'âge de quatre ou cinq ans à une famille honorable, il n'a jamais eu de rapport avec son père et sa mère ; il ne les connaît pas.

» Elevé, malgré ce bizarre début dans la vie, dans des sentiments d'honnêteté et de travail, il a d'abord répondu aux bienfaits de sa famille adoptive en étudiant sérieusement et en se conduisant en homme de cœur. C'est ainsi qu'en 1870 il n'a pas hésité, quoique âgé de dix-sept ans seulement, à se rendre à l'appel désespéré du pays.

» Pourvu bientôt des diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-sciences, il a choisi la carrière qui devait lui donner le plus vite une position honorable et faire cesser la lourde charge que s'étaient imposée ses bienfaiteurs ; il a été admis comme boursier à l'École spéciale militaire.

» Par un revirement inexplicable, l'honneur et la délicatesse, qu'il avait si bien pratiqués jusqu' alors, vont lui faire défaut au moment où il embrasse définitivement le métier militaire, dont ils sont deux vertus fondamentales.

» La noblesse de ses aspirations fait place à une honteuse envie de jouissances immédiates. Il est sans ressources, mais n'a-t-il pas autour de lui des camarades dont la bourse est bien garnie ? Que lui importe ? les soupçons ne tomberont certainement pas sur un élève. Les garçons de dortoirs, vieux soldats honnêtes, à la veille d'une retraite laborieusement conquise, pourront être suspectés, chassés ignominieusement, mais Philippot aura suffisamment en poche pour passer la soirée du dimanche dans un tripot du Quartier-Latin, en compagnie de filles tombées bien bas, mais à coup sûr moins dépravées encore que lui.

» Le plan une fois arrêté n'était pas difficile à mettre à exécution. Jamais la méfiance n'est entrée dans l'esprit d'un Saint-Cyrien : l'histoire d'un des vols commis par l'accusé nous en donne la preuve. Un élève, M. de Fresquet, reçoit 300 francs dans une lettre chargée. Philippot lui demande de l'air le plus naturel où il va déposer cette valeur, car il serait imprudent d'aller à l'exercice des tirailleurs avec une telle somme.

» On se déplace à toute seconde, on court, on franchit des haies, on saute des fossés : un porte-monnaie peut sortir de la poche sans qu'on s'en aperçoive, et il serait alors infailliblement perdu. M. de Fresquet remercie son bon camarade de cet excellent conseil et dit qu'il va immédiatement monter au dortoir déposer ses 300 francs dans son manteau. C'est dans de pareilles conditions que s'accomplit un méfait, et la confiance, la solidarité sont telles entre les élèves de Saint-Cyr, que pas un soupçon ne plane sur le complaisant et audacieux Philippot.

» Nous n'examinerons pas en détail les sept autres vols établis jusqu'à l'évidence par l'accusation : pendant près de deux ans, l'habile malfaiteur a su vivre aux dépens de tous, sans se trahir, sans se décourager.

» Enfin, au dernier jour, alors qu'il allait usurper dans la société une place honorable, il oublie sa prudence habituelle : l'idée que sa proie, réduite déjà par le départ d'un nombre assez considérable d'élèves, va lui échapper complètement, le pousse à des déprédations excessives ; il voudrait dévaliser tous ceux qui restent, afin de se faciliter les moyens de passer d'agréables vacances. Fort heureusement, pendant la dernière semaine que l'on passe à l'École, l'esprit est toujours tendu, les nerfs surexcités.

» Pour l'un, c'est l'inquiétude de l'examen du lendemain ; pour l'autre, c'est l'impatience du départ, qui rendent le sommeil plus léger que de coutume.

» Philippot avait choisi la nuit du 24 au 25 août pour l'accomplissement de ses derniers exploits. Après s'être assuré que tout le monde dormait, il éteignit complètement les deux becs de gaz qui, d'ordinaire, sont simplement réglés de manière à maintenir une faible lumière dans la chambrée, puis il se dirigea vers les lits de trois jeunes gens qu'il savait d'habitude bien fournis de numéraire.

» Mais cette petite promenade fut interrompue par un élève réveillé, et Philippot s'enfuit dans le corridor, non sans avoir réussi à enlever les trois porte-monnaie objets de sa convoitise.

» Certes, le camarade au sommeil léger ne se doutait pas du service qu'il venait inconsciemment de rendre à la justice, pas plus qu'il n'avait l'idée d'un soupçon quand il demanda au voleur, le lendemain matin, s'il avait été malade pendant la nuit.

» C'était, en effet, lui fournir une bonne excuse au lieu de l'accuser. Et c'est cependant de ce faible point de départ qu'est sortie la preuve de la culpabilité de Philippot.

» Les élèves volés se plaignirent au capitaine de semaine : les détails de cette nuit lui furent révélés, et l'accusé fut interrogé. Mais, en présence de ses dénégations, les doutes s'enlevèrent ; on était presque honteux d'avoir soupçonné un camarade. C'est alors qu'une maladroite livra le voleur.

» Inquiet d'avoir été l'objet d'un soupçon, il voulut faire disparaître les pièces à conviction qu'il avait cachées dans sa malle enveloppées dans une blague à tabac.

» S'il avait pris cette blague tout naturellement, personne n'y eût fait attention ; mais il la retira avec précipitation et la glissa immédiatement dans sa poche. Un élève placé près de lui crut aussi apercevoir dans la malle des livres qui ne devaient pas appartenir à Philippot.

» Cette fois la plainte fut portée au commandant de l'infanterie, qui ordonna une perquisition sérieuse dans tous les effets du prévenu. Mais, par un sentiment dont nous ne pouvons trop approuver la délicatesse, les élèves se refusèrent à opérer de bonne volonté la fouille ordonnée, et le commandant, comprenant la noblesse de cette répugnance, agit alors militairement : il commanda alors nominativement deux hommes de la compagnie que tout désignait d'avance : le sergent-major et une des victimes de la nuit.

» On devine le reste ; en outre des sommes d'argent soustraites, on reconnut un certain nombre d'objets, livres, rasoirs, etc., disparus depuis longtemps et vainement recherchés par leurs propriétaires. Après avoir encore essayé de nier l'évidence, Philippot se décida enfin, mais sans forfanterie, à avouer les méfaits dont il vient aujourd'hui de rendre compte au conseil de guerre.

» On lit sur le visage des juges, sur la physionomie du nombreux auditoire, la pénible impression produite par ce déshonneur à la fleur de l'âge. Quelle différence entre ce jeune homme, sortant de l'École avec le n° 86 et dès aujourd'hui flétri à jamais, et ces autres jeunes gens fiers de leur uniforme tout neuf, et dont le bonheur est en quelque sorte gâté par la vue du criminel qui fut leur camarade, par l'accusation que le respect de la loi, la conscience, les obligent à formuler eux-mêmes !

» Et c'est au moment où Philippot aurait pu, lui plus que tout autre, lever la tête avec orgueil, fils de ses œuvres, repoussé par sa famille, abandonné mais parvenu par son énergie à réparer toutes ces injustices iméritées, que le conseil lui imprime au front le stigmate indélébile de la flétrissure en le condamnant à deux ans de prison. Encore doit-il cette grande indulgence à la défense si émue, si sympathique de M^e Danet.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici le tableau des communes de l'arrondissement de Saumur où les élections du 8 octobre ont apporté un changement dans la composition de la municipalité :

Canton de Doué. — Concourson : maire et adjoint. — Saint-Georges : adjoint. — Soullanger : maire et adjoint.

Canton de Gennes. — Ambillou : adjoint. — Le Thourel : maire.

Canton de Montreuil. — Courchamp : maire et adjoint. — Saint-Cyr-en-Bourg : maire et adjoint. — Epieds : adjoint.

Canton de Saumur (nord-ouest). — Saint-Lambert : maire et adjoint. — Saint-Martin : maire.

Canton de Saumur (nord-est). — Neuillé : maire et adjoint. — La Breille : adjoint.

Canton de Saumur (sud). — Fontevault : maire et adjoint. — Saint-Hilaire-Saint-Florent : adjoint. — Montsoreau : maire et adjoint. — Parnay : maire et adjoint. — Varrains : adjoint.

Canton de Vihiers. — La Plaine : maire. — La Fosse : adjoint. — La Salle : maire. — Tancoigné : adjoint. — Tigné : adjoint. — Trémont : maire.

Sur 331 communes du département de Maine-et-Loire appelées à élire leurs municipalités, 41 municipalités ont été changées complètement, 13 maires seuls et 36 adjoints seuls ont été changés.

Soit un total de 54 maires et 77 adjoints changés.

Le *Journal de la Vienne* publie les lignes suivantes au sujet des élections qui ont eu lieu dans son département :

« Les élections des maires qui ont eu lieu dans notre département sont une nouvelle preuve de ce que nous avançons l'autre jour, quand nous disions que les dernières élections municipales avaient été une défaite pour le parti républicain.

» Sur 270 maires, 220 ont été réélus, et 50 seulement sont nouveaux.

» Sur 271 adjoints, 194 ont été maintenus dans leurs fonctions, et il n'y en a eu que 77 nouveaux de nommés.

» Enfin, un détail qui a bien son importance, c'est que les maires ne faisant pas partie du conseil municipal et qui avaient donné leur démission avant les élections, ont presque tous été renommés.

» Allons ! décidément, les maires de l'ordre moral n'étaient pas si mauvais ni aussi impopulaires que messieurs les républicains voulaient bien le dire. »

Théâtre de Saumur. — Nous rappelons que ce soir aura lieu la représentation de deux œuvres brillantes : le *Maitre de Chapelle* et la *Fille du Régiment*.

ARMÉE TERRITORIALE.

On lit dans les journaux d'Angers :

« Nous avons publié, l'avant-dernière semaine, un avis émanant du commandant de recrutement d'Angers, invitant les hommes de l'armée territoriale à retirer leurs livrets à la gendarmerie le dimanche 43 octobre.

» Un certain nombre d'habitants de la campagne se sont émus de ce qu'étant venus à Angers pour se conformer à cet avis, il leur ait été répondu que la remise des livrets ne pouvait leur être faite.

» La gendarmerie n'a fait que suivre en cela les instructions du ministre de la guerre qui, par une dépêche télégraphique arrivée le samedi soir 14 octobre à Angers, a ordonné de suspendre la distribution des livrets aux hommes de l'armée territoriale. Les livrets qui avaient été déjà remis ont même été retirés à domicile. »

Angers. — A propos du changement de garnison du 32^e de ligne, nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Le rapport, lu vendredi matin à neuf heures aux soldats du régiment, leur a officiellement annoncé que le 32^e de ligne quitterait définitivement la ville d'Angers vers le 18 novembre prochain.

» Le premier et le troisième bataillons iront tenir garnison à Tours ; le deuxième bataillon se rendra au camp du Ruchard, près Tours ; le quatrième, dit bataillon de dépôt, restera comme par le passé à Châtelleraul. La musique suit naturellement le premier bataillon.

» Le 32^e sera remplacé par le 77^e, dont le dépôt est déjà à Angers, mais dont les bataillons de guerre sont à Paris. »

Tours. — C'est le cardinal-archevêque de Paris, M^r Guibert, qui officiera cette année aux fêtes de Saint-Martin, à Tours.

Le pèlerinage national au tombeau de

saint Martin aura lieu du 4 au 19 novembre prochain.

Dernières Nouvelles.

On assure que l'Angleterre a répondu à la Russie, qu'ayant appuyé l'armistice d'un semestre, elle ne pouvait pas recommander maintenant six semaines, mais qu'elle ne s'oppose pas à six semaines. Aucune puissance ne voulant prendre d'initiative, la question reste donc entre la Turquie et la Russie, lesquelles sont aujourd'hui face à face. La solution ne peut conséquemment venir maintenant que de Constantinople où le sultan a dû recevoir, vendredi, Ignatieff. Les cercles diplomatiques continuent à espérer qu'elle sera pacifique. — *Havas*.

Un télégramme de Londres nous fait connaître que lord Napier a reçu du gouvernement anglais l'ordre de se tenir prêt à s'embarquer avec des troupes pour l'Egypte, et que des ingénieurs étudient des plans de défense de Constantinople tant par terre que par mer. Lord Cambridge s'occupe de mobiliser trois corps d'armée qui seront prêts à prendre la mer dans quinze jours au plus tard.

Constantinople, 20 octobre.

Pour parer aux éventualités du moment, il n'est bruit ici que d'un emprunt forcé. Le gouvernement ottoman prépare un projet de loi dans ce sens.

Raguse, 21 octobre.

Dervisch pacha vient d'évacuer le Monténégro.

La levée militaire ordonnée par Dervisch pacha est restée sans résultat ; 300 hommes seulement se sont présentés à Scutari.

Une croix blanche a été marquée sur les maisons des absents et leurs femmes ont été déclarées responsables.

Vienne, 22 octobre.

Le roi de Grèce, appelé par des dépêches urgentes d'Athènes, est parti ce matin, par la voie de Trieste, sans attendre le retour de l'empereur.

Pour les articles non signés : P. GODER.

ALMANACHS POUR 1877.

Almanach de la France rurale, illustré de dessins sur l'agriculture, sous la direction de M. LOUIS HERVÉ, rédacteur en chef de la *Gazette des Campagnes*. Prix : 50 c.

Almanach de l'Ouvrier, illustré de charges et croquis de CHAM. Prix : 50 c.

Almanach des Chaumières, illustré de charges et croquis de CHAM. Prix : 50 c.

BLÉRIOT, ÉDITEUR,

55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS.

L'Almanach est le livre de tous ; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire ; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée ; l'ouvrier, pour lire des historiettes ; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires et se donnent en cadeau d'étranges.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger ; car les ennemis de l'Église se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien, les Almanachs de l'Ouvrier, des Chaumières et de la France rurale, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux plus grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des franc-maçons ; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires ; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires, et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Les Almanachs de l'Ouvrier et des Chaumières sont signés des noms les plus aimés des lecteurs : MM. A. de LAMOÏE, RAOUL DE NAVERY, JEAN GRANGE, VENET, CH. BARTHÉLEMY, ETIENNE MARCEL et M^r MARIE MARÉCHAL.

Pour l'illustration de l'Almanach de l'Ouvrier et de l'Almanach des Chaumières, on a adopté les croquis de CHAM, dont les charges piquantes et spirituelles sont si appréciées. C'est une innovation dont on doit attendre les meilleurs résultats ; car il suffira de feuilleter ces Almanachs, même sans lire le texte, pour avoir sous les yeux une série de scènes desopilantes, toutes à la confusion des ennemis de la Religion et de la Société.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les *Ptilules écossaises* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique **Revalescière Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques,

toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 65,476 : M. le curé Compagnet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation

et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 48,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 52 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, En boîtes de 4, 7, et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou envi-

ron 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean, N° 24. — M. Texier; M. Normandin, rue Saint-Jean, N° 26. — J. Russon, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C., 26, place Vendôme, Paris.

TRAITEMENT DU D^r DELABARRE
DENTS CARIÉES
Arrêt instantané des douleurs de la Carie. Plombage économique. Liqueur de Brown, N° 241. Mixture de Guita-Parodi, N° 242. — **PARIS DÉPÔT CENTRAL 4 R. MONTMARTRE** Saumur, pharmacie LEBLANC.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1876.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	98	50	»	Soc. gén. de Crédit industriel et				Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	657	50	7
4 1/2 % jouiss. septembre.	100	»	»	comin., 125 fr. p. j. nov.	740	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	510	»	»
5 % jouiss. novembre.	104	50	»	Crédit Mobilier	167	50	2	Société autrichienne, j. janv.	552	50	7
Obligations du Trésor, 1. payé.	487	50	»	Crédit foncier d'Autriche	460	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	227	50	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	400	»	10	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1865-1866.	490	»	»	Est, jouissance nov.	640	»	15	Orléans.	330	»	»
— 1865, 4 %	504	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	1010	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	326	»	»
— 1869, 3 %	375	»	»	Midi, jouissance juillet.	740	»	»	Est.	328	»	»
— 1871, 3 %	363	75	3	Nord, jouissance juillet.	845	»	»	Nord.	329	75	»
— 1875, 4 %	485	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1040	»	15	Ouest.	328	»	»
Banque de France, j. juillet.	3680	»	»	Quest, jouissance juillet, 65.	667	50	2	Midi.	323	75	»
Comptoir d'escompte, j. août.	680	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1040	»	»	Deux-Charentes.	300	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	380	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1295	»	30	Vendée.	283	50	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	330	»	»	Société immobilière, j. janv.	17	»	»	Canal de Suez.	515	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	715	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	290	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-voiture (arrête à Angers) omnibus-mixte.
6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 37 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.
7 — 17 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
9 — 20 — — — — — omnibus.
8 — 41 — — — — — express.
12 — 38 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — — — — omnibus-mixte.
Letrain c' Angers, qu'il arrête à Saumur, arrive à Angers.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

MAISON B. GABORIT

6, rue Saint-Jean, 6, SAUMUR

SAISON D'HIVER

NOUVEAUTÉS ET TISSUS UNIS

pour Robes, depuis 60 c.

CHALES TAPIS, LONGS ET CARRÉS; CHALES ANGLAIS, NOIRS.

ARTICLES POUR MARIAGES.

GRAND CHOIX DE DRAPERIES D'ELBEUF,
pour Pantalons et Pardessus, pour Vêtements complets;
DE VELOURS ANGLAIS,
le pantalon, par 1 m. 20, depuis 6 fr. 50.

LAINAGES :

Mérinos, Cachemires, Popelines, Drap de Paris, Tartans Ecossais, etc., etc.

DEUIL ET DEMI-DEUIL.

ASSORTIMENT COMPLET DE FLANELLES,
DE MOLLETONS,
unis, chinés, rayés, pour Chemises, Caracos, etc., etc.
Plusieurs occasions avec 50 0/0 de rabais.

A VENDRE

DE SUITE,

En bloc ou par lots.

UN PRÉ

D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bâtie une charmante maison avec ses communs, et deux jardins; le tout affermé 1,800 francs. S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JETTE, qui se trouveront tous les samedis et dimanches à l'étude de M. CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente et dépositaire des titres de propriété.

LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire. LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIUX. Informations rapides et précises. Spécialement pour les abonnés par la poste. PRIMES EXCEPTIONNELLES. La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc. DÉPARTEMENTS. Trois mois: 15 fr. Six mois: 30 fr. Un an: 60 fr. Un Numéro: 15 centimes. ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS. Sur demande par lettre affranchie. Paris, Rue Coq-Héron, 5.

DREYFUS FRÈRES & C^{ie}

DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 14 novembre 1869
DÉPÔS EN FRANCE

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 13 avril 1874
DÉPÔS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^{ie}.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C^{ie}.
Cherbourg, chez M. Ernest LLAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^{ie}.
Hâvre, chez M. E. PIQUET.
Landerneau, chez M. B. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN fils.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C^{ie}.
Nantes, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMON et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et NASSAIRE, MM. JAMON et HUARD.

LES PERSONNES

désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, Écoulements, — Rétrécissements, — Douleurs de la Vessie et des Reins, — Gravelle, — Goutte et Foie, prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS**. Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (franco poste). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultation d'un grand médecin. Toutes les maladies des deux sexes : Impuissance, stérilité, pertes, syphilis, sang vicié, etc., sont traitées de 2 à 5 heures et par lettres. — Ecrire à Paris, Pharmacie COLONER, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : Névralgies, — Spasmes, — Hystérie, — Rhumatismes, — Convulsions, — Epilepsie, — Asthme, — Coqueluche, etc., sont traitées par lettres. (141)

JULES BOYER
POMPIER-PLOMBIER

Successeur de M^{me} veuve Brindeau-Baudry,

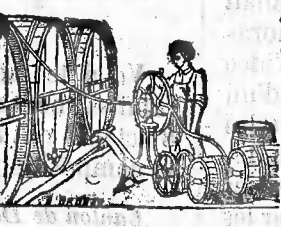
A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il fera tout ce qui concerne la pompe, la plomberie et la couverture en zinc et en plomb.

LA MAISON GUSTAVE GIRARD
BLANG ET LINGERIE

Rue Saint-Jean, 42,
Demande un jeune garçon de magasin.

La chasse est interdite sur les propriétés de M. CHARBONNEAU, situées communes de Verry et de Chenetutte-les-Tuffeaux. (543)

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Vierge



POMPE ROTATIVE
DE J. MORET & BROQUET

Usine et bureaux, 124, r. Oberkampf, Paris
Pour le soutirage et le transport des vins, huiles, bières, essences, et tous liquides. La Seule adoptée par toute l'industrie vinicole. Débit selon le N° de 2 à 20,000 litres par heure. Tuyaux, qualité supérieure, spécialement pour les Vins. PROSPECTUS FRANCO. — VENTE À GARAÏTÉ.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné: